

Keleier

an "Di-Keer"



46^{ème} année

PLOURIN

N°16

Mercredi

17 avril
2019

/ CIRCULATION MODIFIÉE /

En raison des travaux de l'agrandissement de l'école du Plourin, la circulation sera interdite et barrée rue Henri de Kergroades (au niveau de l'école) du **jeudi 18 au vendredi 19 avril**. Une déviation sera mise en place. Merci de votre compréhension.

/ AMPHITHÉÂTRE - CYBÉRI@ /

Dimanche 28 avril à 17h. Projection cinéma : 3/4€. « **LE CERCLE LITTÉRAIRE DE GUERNESEY** ». Date de sortie 13/06/18 (2h04). De Michel NEWELL. Avec Lily JAMES, Michel HUISMAN... Genres : Drame, Historique. Londres, 1946. Juliet ASHTON, une jeune fille écrivaine en manque d'inspiration reçoit une lettre d'un mystérieux membre du Club de Littérature de Guernesey créé durant l'occupation. Curieuse d'en savoir plus, Juliet décide de se rendre sur l'île et rencontre alors les excentriques membres du Cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates. Son attachement à l'île, à ses habitants et leurs secrets changeront à jamais le cours de sa vie. *Le Parisien* : *Élégamment réalisé, émouvant, le film tient le spectateur en haleine pendant plus de deux heures.*

/ CYBERESPACE : CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DE PLOURIN /

Ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Consultations libres sur nos postes et tablettes, travaux d'impression et de numérisations papier et 3D, dépannages, installations et mises à jour, ateliers personnalisés suivant vos besoins, réalisation de supports de communication (web, affiches, flyers).

Vous avez des projets de réalisation d'objets, de pièces de rechanges (voir nos réalisations), vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner dans la création d'objets 3D et au-delà vers des projets de domotique ? Rejoignez le Club !

Renseignements, contact, actualités : www.plourin.fr - Tél. 02 98 04 37 44.

/ U.N.C ASSOCIATION LOCALE /

Réunion du Conseil d'Administration le **vendredi 19 avril** salle Ty Kreiz à 10h30. Objet : Préparation de la cérémonie du **8 mai** informations et questions diverses.

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Dimanche 21 avril : Cyclo départ 8h30 du local , VTT et Marche départ 9h00 du local. Tro Bro Cyclo départ 8h30 de Lannilis. **Lundi 22 avril** : RDV 13h45 à leur poste pour les signaleurs du Tro Bro Léon. **Dimanche 5 mai** : Le Club de la Petite Reine Plourinoise organise **le Championnat du Finistère de Cyclisme**. Les coureurs passeront devant votre habitation entre 13h et 17h30. Les départs et arrivées des courses cyclistes se font au carrefour de la rue An Hent Houarn / rue du Tumulus. vous pourrez quitter ou rentrer à votre domicile en étant vigilants et en suivant le sens de la course, il vous doit de garder vos animaux de compagnies dans votre propriété. Le début des perturbations est prévu vers 12h, la circulation sera à nouveau normale vers 18h. Une aire de jeux va être installée proche de la ligne de départ, rue du Tumulus, avec une structure gonflable ouverte à tous, des Pop Corn et barbe a papa gratuits pour les enfants. Les plus grands pourront profiter de la buvette et des crêpes préparées sur place (dans le chemin du Tumulus). Consultez le blog : plourinoise.canalblog.com. Section vélo : Jérôme Pellen au 06 71 81 25 06, Section marche : Marcel Guegantou au 06 13 95 13 18.

/ ASSOCIATION TENZORIOU PLOERIN /

L'Association organise un repas au prix de 13€ au Cédaxe le **mardi 30 avril** à 12h30. S'inscrire au 06 60 11 97 86 avant le **23 avril**. Après le repas est prévu une visite de la Commune à pieds. Ouvert à tous ! L'Association a le plaisir de vous annoncer que la 1^{ère} tranche des travaux de la Chapelle Saint Roch est terminée. À cette occasion, toute la population de Plourin est invitée à la Porte Ouverte qui aura lieu le **samedi 30 mars** à 14h30 à Saint Roch. Mr Métayer, qui a dirigé les travaux sera présent. Alice Destombes retracera l'historique de la chapelle de cette Porte Ouverte se terminera par le verre de l'amitié.

/ CLUB DU BEL ÂGE /

Mercredi 17 avril : Dominos, pétanque concours à Lanrivoaré. **Mercredi 24 avril** : Dominos, belote, pétanque concours à Ploudalmézeau. **Mardi 30 avril** : Dominos, belote en amicale, pétanque concours à Lampaul.

/ ASSOCIATION « DE L'ABER BENOÛT À L'ABER ILDUT » /

Conférence du **samedi 18 mai**, à 15h, à la salle Cyberia à Plourin. Par l'amiral Jean Yves Nerzic. Sujet : « Un fait déterminant dans la guerre d'Indépendance des Etats Unis ». Inattendu, de Grasse arrive avec 29 navires de ligne, débarque 3200 soldats, et apporte aussi le nerf de la guerre, plus d'un million de livres. Pourquoi une totale surprise pour tous ? Entrée libre et gratuite.

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h - Samedi : 9h à 11h30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.mairie-plourin.fr. Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

AIR TOURAINÉ HÉLICOPTÈRE : Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département du Finistère afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, nous avons l'honneur de vous informer du survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de votre commune (hors agglomération), au cours des semaines 16, 17 et 18.

INFORMATIONS PAROISSIALES : Ensemble paroissiaux Noroît et Loc. Maja. **Vendredi 19 avril :** Chemin de croix à 15h à Portsall. Célébration de la Passion à 19h à Plouguin et à Saint-Renan. **Samedi 20 avril** à 20h30 : Veillées pascales à Portsall et à Saint-Renan. **Dimanche 21 avril** à 10h30 : messes de Pâques à Ploudalmézeau et à Saint-Renan. **Jeudi-Saint 18 avril** : célébration de la Cène à 20h à Saint-Renan.

SERRE DE PENFRAT : Vente de tomates tous les jeudis de 18 à 19h à Landunvez.

LA BOUTIQUE DU PORT : Accastillage, peinture, articles de pêche, vêtements marins, produits aux algues, décoration, location de vélo. Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h30. Tel : 02 98 04 30 79. Prochaine révision des extincteurs aura lieu le 26 avril.

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI :

Actions de la Maison de l'Emploi :

La mission locale : Pour toute personne de 16 à 26 ans (accompagnement socio-professionnel : emploi, santé, logement, ...) du lundi au vendredi sur rendez-vous : 02 98 32 43 05.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : Accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (inscription obligatoire).

Ordinateur Un peu d'R : Mise à disposition d'ordinateurs reconditionnés à partir de 80€.

Rail Emploi services : Tous les mardis et jeudis de 10h à 12h sur rendez-vous : 02 98 48 01 68.

Compétences clés : En Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Vous pouvez consulter les offres d'emploi déposées à la Maison de l'Emploi sur le site : www.pays-iroise.bzh / service à la population /Maison de l'Emploi.

Réouverture printanière de la Maison de l'algue : La Maison de l'algue est ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 18h, ainsi que le jeudi matin de 9h30 à 12h. Renseignements : Laura Picart : 02 98 04 36 40 / laura.picart@ccpi.bzh

Job dating Les Genêts d'Or : Maison d'Accueil Spécialisée + ESAT – visite et entretiens individuels / **Jeudi 25 avril** à 14h30 (sur inscription).

Collecte des déchets en raison du lundi de Pâques : La collecte des ordures ménagères ou recyclables sera décalée de 24h pour l'ensemble de la semaine. Rappel : les déchèteries communautaires sont fermées les **jours fériés**. Merci de présenter votre bac sur la voie publique la veille au soir ou des 6h du matin le jour de collecte. Renseignements : Pierre Le Borgne : 02 98 84 92 18 / pierre.leborgne@ccpi.bzh.

Réouverture printanière de l'espace muséographique de l'Ancre An Eor : Venez pousser la porte de l'espace muséographique Ancre An Eor, situé face à l'ancre sur le port de Portsall (Ploudalmézeau), afin de mieux connaître l'histoire de cette catastrophe et d'en mesurer les enjeux. Du lundi au Samedi de 8h30 à 17h **jusqu'au 20 avril**. Renseignements : Valéry Winisdoerffer : 07 86 65 51 65.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : Le **20 avril** à Milizac et le **27 avril** à Plourin . Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh.

Réouverture du phare Saint Mathieu : Jusqu'au **12 mai**, tous les jours sauf le mardi de 14h à 18h30. Une exposition réalisée par Râmine est en accès libre. Rendez-vous à l'accueil du phare ! Tarifs : 3,50€ (+ de 12 ans), 1,50€ (de 6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans).

Promenades de 30 mn en calèche avec Babylone de « Roulettes en Pays d'Iroise » : Elles permettent de découvrir le patrimoine exceptionnel du lieu en famille et sans se fatiguer. Rendez-vous au pied du phare tous les dimanches de 14h à 17h30 (pause à 15h30). Tarifs : 5€ (+ de 12 ans), 2,5€ (de 3 à 11 ans), gratuit (- de 3 ans). Renseignements : 02 98 89 00 17 ou 06 86 31 03 47 / phare.saint-mathieu@ccpi.bzh.

CL & ELLE COIFFURE : Fermé du jusqu'au **18 avril** inclus.

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

A.T. TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné ☎ 06 45 74 92 24.

/ MEMENTO /

* **Pharmacie :** Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

* **A. D. M. R. :** Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

* **RAIL emploi services :** Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

* **Les Amitiés d'Armor :** Service de soins infirmiers à domicile. Antenne de Lanrivoaré : Tel/fax 02 98 32 42 32

* **Atelier Communal :** 02 98 04 36 81 * **Déchèterie – PLOURIN :** 02 98 04 43 68. * **C. C. P. I. :** 02 98 84 28 65

* **Syndicat de propriété rurale du Finistère :** Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12-06 50 42 06 69

* **Conciliateur de justice :** Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48

* **Presse locale : Ouest France :** Marie-Christine Pellen 06 81 77 14 85 ou 02 98 48 78 54 mcpellen.of@orange.fr

Le Télégramme : Véronique Le Meur 02 98 89 97 93 v.lemeur@orange.fr

/ MENU CANTINE /

Lundi 22 avril	Mardi 23 avril	Jeudi 25 avril	Vendredi 26 avril
Joyeuses Pâques	Taboulé (BIO) Haché de veau saute tomate Purée de céleri Yaourt pulpé	Pâté de foie Escalope viennoise Haricots blanc (BIO) Liégeois au chocolat	Carottes râpées Risotto de perles (pâtes) tomates et mozzarella Purée pommes/abricot

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 AVRIL 2019

Le vendredi 12 avril 2018 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la mairie.

Tous les Conseillers sont présents à l'exception de Delphine PLUCHON, excusée qui a donné pouvoir à Vanessa MOENNER.
Secrétaire de séance : Vanessa MOENNER.

Il est donné lecture du compte-rendu de la précédente réunion du 18 mars 2019 qui est adopté à l'unanimité.

Patrick Gélébart, conseiller Municipal quitte la séance afin que le conseil puisse délibérer sur un sujet le concernant.

Proposition d'acquisition foncière :

Madame Marie-Thérèse Gélébart propose à la commune de faire l'acquisition de la parcelle de terrain classée U (constructible) dans la carte communale cadastrée YA 68 d'une contenance de 74 ares et 20ca lui appartenant en propre. Le GFA (groupement foncier agricole) de Rubrat propose également de vendre à la commune la partie Nord de la parcelle YA 69 située au Nord de la dite parcelle, jouxtant la rue Sainte-Azenor d'une contenance totale de 1ha 43a 26ca. L'ensemble de ces deux parcelles contiguës représenterait une surface comprise entre 1ha 70 ares et 1ha 80 ares et permettrait d'urbaniser ce terrain compris entre le lotissement de Pen-ar-Pont et celui de Kérangoff, ce qui assurerait une continuité de bâti en densifiant cette zone. Suite à l'avis des domaines, il est proposé d'acquérir ces terrains au prix au prix de 15€/m² (enveloppe financière à prévoir au budget comprise entre 270 000 € et 280 000 €), prix identique au prix des terrains précédemment acquis par la commune (terrain Lénaff et Léaustic). Un relevé de géomètre sera à établir préalablement pour déterminer les surfaces exactes.

L'avis du conseil est sollicité sur l'opportunité de faire cette acquisition.

Avis du conseil : membres présents ou représentés : 14 – votants : 14 - favorable : 14

La CCPI a institué un fonds d'intervention foncière pour aider les communes à acquérir des terrains pour constituer des réserves foncières sous certaines conditions. Les conditions étant réunies pour solliciter ce fonds, Monsieur le Maire propose que le conseil délibère dans ce sens, sachant qu'une avance de 100 000 € serait possible selon les modalités suivantes : avance sur 5 ans au taux de 0 %, objectif de production de terrains à coût abordable (<40 000 €). Un financement complémentaire par un emprunt court terme serait sollicité auprès d'un organisme bancaire afin de compléter ce financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches relatives à cette vente : Document d'arpentage, acte notariée, signature de la convention avec la CCPI, recherche de financement auprès d'un établissement bancaire, etc.

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 14 – votants : 14 - favorable : 14

A l'issue de ces délibérations, Monsieur Patrick GELEBART est invité à rejoindre le conseil municipal.

VOTE DES TAUX:

Monsieur le maire indique que le budget a été établi à partir des bases notifiées par les services des impôts et que, lors de la commission des finances, il avait été proposé que les taux de la fiscalité locale pour 2019 restent identiques à ceux de 2017 et 2018, à savoir : taxe d'habitation : 22,40 - foncier bâti : 19,63 - foncier non bâti : 41,19.

Le produit fiscal attendu est de **510 732€**.

Monsieur le Maire signale que la loi des finances a prévu une revalorisation des bases de 2,2 % qui s'appliquera sur l'ensemble des bases des 3 taxes mais que l'incidence sur la taxe d'habitation pour les contribuables qui sont dégrévés (suite aux engagements du Président de la République) – environ 85%) auront une baisse.

Le budget qui sera présenté à suivre est basé sur ces propositions de maintien des taux.

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

BUDGET DE LA COMMUNE:

Monsieur le Maire donne la parole à Arnaud SANJOSE, conseiller délégué aux finances qui présente à l'assemblée le projet de budget:

Le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 097 600 €.

Les recettes principales se composent ainsi : atténuation de charges : 15 000 €, produits des services et du domaine : 97 000 €, impôts et taxes : 576 000€, dotations et participations pour 346 000 €, autres produits de gestion courante : 30 000€ et produits exceptionnels : 3 600€. Opérations d'ordre pour travaux en régie : 30 000 €.

Les dépenses concernent les chapitres suivants : charges à caractère général : 228 000€, dépenses de personnel : 418 000 €, autres charges de gestion : 116 000 €, charges financières pour 30 000 €, charges exceptionnelles pour 100,00 €, dotations aux amortissements pour 7696 €, atténuation de produits: 21 776 €, et charges exceptionnelles et dépenses imprévues pour 1 000 €. L'excédent prévisionnel de recettes par rapport aux dépenses est de 275 028 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à la somme de 1900 057 €.

Les principales dépenses concernent les reports du résultat du compte administratif au niveau de l'investissement pour 121 285 €.

Le remboursement du capital des emprunts est de 154 700 €. Les autres dépenses concernent au chapitre 20 des crédits pour 5122 €. Au chapitre 21, des crédits pour 35 196 € concernant du matériel informatique et du mobilier, des travaux divers notamment l'éclairage public et les travaux de dissimulation de réseaux téléphoniques 103 000 €, l'acquisition des terrains Gélébart, les travaux d'agrandissement de l'école pour 630 000 €, une provision pour la rénovation de la maison Léaustic, Place de la Gare, l'acquisition du nouveau tracteur, etc. pour 164 259 €.

Travaux en régie et opérations patrimoniales pour 30 384 €. Au chapitre 23, des crédits à hauteur de 656 111 € dont des reports pour des travaux sur bâtiments communaux (église, chapelles) d'aménagement de la Place de la Gare et de ses environs (rue Sainte-Azenor), la numérotation des rues et maisons et des travaux de voirie de la route de Larret avant le transfert à la CCPI de cette voie qui passera communautaire.

Au niveau des recettes, reprise de l'excédent de fonctionnement 2018 pour 299 543 €, diverses subventions pour 229 380 €, le FCTVA pour 26 000 €, le fonds d'intervention foncière de la CCPI pour 100 000 €, la taxe d'aménagement pour 5 000 €, le produit des amendes de police pour 6 000 €, les amortissements pour 7 696 €, les opérations patrimoniales pour 384 €, le report de recettes déjà budgétées en 2018 pour 341 634 € et le virement prévisionnel du fonctionnement de 275 028 €. Une inscription d'un emprunt de 609 392 € est nécessaire à l'équilibre du budget d'investissement qui s'élève en dépenses et recettes à 1 900 057 €.

Monsieur le Maire signale que les dotations de base, les dotations de solidarité et de péréquation augmentent sensiblement +5 243 €. De même le produit fiscal augmente également du fait de l'augmentation des bases de 2,2 % décidé par la loi de finances et des bases physiques supplémentaires soit une augmentation + 14 730 € par rapport aux bases notifiées en début 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le budget ainsi présenté

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

BUDGET des LOTISSEMENTS :

Lotissement Saint-Azenor 2 :

Ce budget devrait se clôturer car il ne reste que quelques travaux de finition à réaliser autour de la station de pompage. Arnaud SANJOSE présente le budget lotissement Azenor 2 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 420 994,30 € et en investissement à 123 254,42 €.

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

Lotissement de KRUGELL :

L'appel d'offres pour les travaux a été lancé et les réponses sont attendus pour la semaine 16.

Arnaud SANJOSE présente le budget lotissement du Krugell qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 206 920 € et en investissement à 213 840 €.

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

ACQUISITION du TRACTEUR :

La commission d'appel d'offres s'est réunie ce jour avant le conseil et au vu des offres et de l'analyse qui en a été faite (acquisition et maintenance jusqu'au 2000 premières heures de fonctionnement) propose de retenir l'entreprise MORVAN pour l'acquisition du nouveau tracteur pour un coût d'acquisition HT de 75 391,11 €, l'entretien et la maintenance jusqu'à et y compris la révision de 1 800 heures estimée à 3 263 €, étant offerte dans l'offre proposée. D'autre part, au niveau des critères techniques, l'offre MORVAN est la plus avantageuse.

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

TRAVAUX de desserte de la division MELLAZA :

Les consorts MELLAZA souhaite aménager le terrain situé à l'angle de la rue An Hant Houarn et de la rue de l'Argoat. Le projet réalisé par le géomètre défini 3 lots. La desserte en équipements publics pour la viabilisation de ces terrains nécessite une extension des réseaux basse tension, eau potable, éclairage public, télécommunication, écoulement des eaux pluviales, aménagement piétonnier le long de la rue de l'Argoat afin de sécuriser cette section de route qui deviendra rue suite aux constructions qui seront édifiées.

L'estimation de l'ensemble de ces travaux est de 44 000 € dont une partie revient à la commune pour le secteur en deçà du terrain vers le quartier de Croas-Aoter notamment pour l'extension de l'éclairage public et les aménagements de trottoir.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur l'autorisation à faire effectuer ces travaux, d'accepter le versement communal estimé à 23 042,72 € pour les travaux BT, Éclairage Public, Télécom, de confier la maîtrise d'œuvre au SDEF pour la totalité des travaux, de préfinancer les travaux de VRD et de signer une convention de financement avec les consorts MELLAZA afin de recouvrer la part de viabilisation relative à la constructibilité de leur terrain qui reviendrait à environ 19 € du m² (3 lots pour un ensemble de 2020 m²). Préalablement à la réalisation de ces travaux, un permis d'aménager sera nécessaire.

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

TRAVAUX de réseaux TELECOM :

Venant de Langonery, le seul réseau aérien qui subsiste est celui de Télécom et ce réseau dessert le quartier de Kerarbouc'hen dont les réseaux viennent d'être dissimulés en 2018. En vue de l'arrivée de la fibre optique prochainement sur la commune, il serait inopportun de poser un réseau de fibre sur les supports existants mais plutôt d'assurer la continuité du réseau numérique en souterrain de la sortie du bourg jusqu'à Kerarboulc'hen.

Le coût estimatif est de 37 770 € pour lequel un fonds de concours de la CCPI peut être sollicité à hauteur de 30 % (11 331 €), soit un coût résiduel de 26 439 € HT pour la commune.

Préalablement à l'exécution de ces travaux, il sera demandé à Mégalis de prendre en charge ces travaux et la commune ne les effectuera que si Mégalis ne les réalise pas.

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Produit des amendes de Police :

Proposition de réalisation de cheminement sécurisé rue Saint-Azenor entre le giratoire d'entrée du bourg et le carrefour de la rue des Colonnes de Justice.

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

FSIL :

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour le fibrage (pose de la fibre optique) entre tous les bâtiments communaux afin de favoriser le développement des usages du numériques notamment au cyber et à l'école grâce à un débit amélioré dès que la fibre sera déployé par MEGALIS (fin 2019), permettre un pilotage des systèmes de chauffage à distance afin de favoriser des économies d'énergie dans les différents bâtiments publics, et pour terminer la migration de l'ensemble des luminaires de l'éclairage public en luminaires LED (rue de l'Armor), ce qui permettrait de diviser par 2 les puissances nominales de ces appareils..

Avis du conseil ; membres présents ou représentés : 15 – votants : 15 - favorable : 15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15